

Trois Bassins, le 12/05/2025

Le Maire de Trois-Bassins

À

M. Pierrick ROBERT

Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de La Réunion
5 bis, rue de Paris CS 31023
97 400 Saint-Denis

Affaire suivie par : Lénéïc VELUT
Chef de projet Petites Villes de Demain
Email : pvd@ville-troisbassins.re
Tél. : 06 92 67 90 92

N° 2025/028

OBJET : Mise en œuvre d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat à Trois-Bassins.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, depuis 2021, notre commune est lauréate du Programme Petite Ville de Demain et a signé sa convention cadre valant avenant au périmètre ORT du Territoire de l'Ouest en juin 2023. Plusieurs actions du programme prévoient de renforcer le positionnement de la municipalité en vue de pérenniser, redynamiser et transmettre aux générations futures une offre de services de proximité, qu'ils soient administratifs ou commerciaux, comme le commerce et l'artisanat.

Notamment, l'action 3.2.6. prévoit d'instaurer un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à Trois-Bassins.

Par la présente, et conformément à l'article L214-1 du code de l'Urbanisme, j'ai le plaisir de vous informer de la mise en œuvre prochaine de ce périmètre sur la commune, sur le centre-ville d'une part, mais également sur la polarité du littoral, en cours de structuration.

En tant que représentant des acteurs économiques locaux, votre avis et votre expertise sont essentiels pour garantir le succès de cette initiative.

La commune a souhaité mettre en place cet outil pour faciliter la redynamisation et le renforcement de l'attractivité de ses principales polarités, anticiper et accompagner certaines mutations, prévenir la vacance commerciale et favoriser le développement économique de proximité de Trois-Bassins.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un rapport présentant notre projet de périmètre de sauvegarde, ainsi que le projet de délibération visant à instaurer ce nouvel outil.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande. Mes services se tiennent à votre disposition pour vous exposer en détail ce projet et répondre à vos éventuelles interrogations ou demandes de complément.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Daniel PAUSÉ*

Pièces jointes :

- Rapport d'analyse en vue de la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à Trois-Bassins ;
- Projet de délibération.

Copie à :

- M. Jean-Michel FAIN, Président du Club économique de Trois-Bassins.

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20250904-de-040925-2_3-DE
Date de télétransmission : 12/09/2025
Date de réception préfecture : 12/09/2025

2, rue du Général de Gaulle 97426 Les TROIS-BASSINS

☎ 0262 24 80 03

✉ contact@ville-troisbassins.re

www.ville-troisbassins.re

Trois Bassins, le 12/05/2025

Le Maire de Trois-Bassins

À

Monsieur Bernard PICARDO
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de La Réunion
42, rue Jean Cocteau - BP 10034
97 492 Sainte-Clotilde Cedex

Affaire suivie par : LÉNAÏC VELUT
Chef de projet Petites Villes de Demain
Email : pvd@ville-troisbassins.re
Tél. : 06 92 67 90 92

N° 2025/028

OBJET : Mise en œuvre d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat à Trois-Bassins.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, depuis 2021, notre commune est lauréate du Programme Petite Ville de Demain et a signé sa convention cadre valant avenant au périmètre ORT du Territoire de l'Ouest en juin 2023. Plusieurs actions du programme prévoient de renforcer le positionnement de la municipalité en vue de pérenniser, redynamiser et transmettre aux générations futures une offre de services de proximité, qu'ils soient administratifs ou commerciaux, comme le commerce et l'artisanat.

Notamment, l'action 3.2.6. prévoit d'instaurer un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à Trois-Bassins.

Par la présente, et conformément à l'article L214-1 du code de l'Urbanisme, j'ai le plaisir de vous informer de la mise en œuvre prochaine de ce périmètre sur la commune, sur le centre-ville d'une part, mais également sur la polarité du littoral, en cours de structuration.

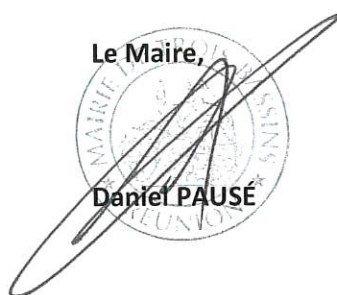
En tant que représentant des acteurs économiques locaux, votre avis et votre expertise sont essentiels pour garantir le succès de cette initiative.

La commune a souhaité mettre en place cet outil pour faciliter la redynamisation et le renforcement de l'attractivité de ses principales polarités, anticiper et accompagner certaines mutations, prévenir la vacance commerciale et favoriser le développement économique de proximité de Trois-Bassins.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un rapport présentant notre projet de périmètre de sauvegarde, ainsi que le projet de délibération visant à instaurer ce nouvel outil.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande. Mes services se tiennent à votre disposition pour vous exposer en détail ce projet et répondre à vos éventuelles interrogations ou demandes de complément.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Daniel PAUSÉ

Pièces jointes :

- Rapport d'analyse en vue de la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à Trois-Bassins ;
- Projet de délibération.

Copie à :

- M. Jean-Michel FAIN, Président du Club économique de Trois-Bassins.

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20250904-de-040925-2_3-DE
Date de télétransmission : 12/09/2025
Date de réception préfecture : 12/09/2025

2, rue du Général de Gaulle 97426 Les TROIS-BASSINS

☎ 0262 24 80 03 ✉ contact@ville-troisbassins.re

www.ville-troisbassins.re